



JOURNÉE DES MAIRES
FOIRE INTERNATIONALE
DE BORDEAUX
SALON DE L'AGRICULTURE

A BORDEAUX
LE MERCREDI 12 MAI 2010
A 18H00

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Monsieur le Président du Comité des Expositions,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Élus,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis heureux de vous retrouver dans ce cadre, toujours aussi extraordinaire, de la Foire Internationale de Bordeaux.

Je remercie tout d'abord, très chaleureusement le Président, Marc LECOCQ, son équipe dévouée et très compétente, et notamment le Commissaire de la Foire, Monsieur MARTIN. Tous sont attachés ici à la réussite et à la croissance permanente de cet événement mais aussi au bon déroulement de cette Journée des Maires de la Gironde... Je mesure une fois encore le soin que vous y apportez. Merci.

Vous connaissez mon attachement à ce rendez-vous que je vous propose, Mesdames et Messieurs, avec fidélité depuis tant d'années.

Comme vous, j'en mesure l'importance car, au-delà de nos nombreuses obligations quotidiennes, ce temps de rencontre nous permet d'échanger, de discuter ; il me permet de vous écouter utilement surtout dans cette période toujours aussi difficile que nous traversons, sur le plan économique et social.

Après les catastrophes naturelles à répétition qui n'ont épargné ni notre région, ni notre département, après le choc tellurique boursier et financier dont nous n'avons pas fini de subir les conséquences, bien peu de signes encourageants nous parviennent aujourd'hui.

La proposition qui nous est faite en guise de thérapie est de recourir à une cure d'austérité ni plus ni moins à un plan de rigueur qui ne veut pas dire son nom, c'est un tabou linguistique. C'est donc l'immense majorité des citoyens qui devra payer les errements boursiers et financiers. Une nouvelle fois, les victimes devront payer à la place des responsables.

Et les collectivités locales, une fois de plus, vont être priées de passer en première ligne pour continuer à financer toujours plus des politiques qui relèvent pourtant fondamentalement des compétences de l'État.

Là est le piège véritable devant lequel tous les départements, toutes les collectivités locales se trouvent confrontés.

La réforme des collectivités territoriales actuellement débattue au Parlement a été imaginée pour entériner ce processus mortifère.

En effet, après avoir lancé à la hussarde une réforme fiscale périlleuse, dont la disparition de la taxe professionnelle sans substitut est le redoutable avant poste, le Chef de l'État et le Gouvernement entendent démanteler nos collectivités locales, triturer le mode électoral pour, au bout du compte, détricoter les lois de décentralisation des années 80 et recentraliser le pouvoir. Peut-on toujours parler de décentralisation quand on ne maîtrise plus son destin financier ?

Je n'en dirai pas plus sur ce thème mais je sais que, quelles que soient vos opinions politiques, nous nous rejoignons dans la défense de nos collectivités locales, instances de proximité et de progrès, garantes de l'exercice démocratique et de la solidarité humaine et territoriale.

Ainsi, le Président du Conseil Général de la Haute-Loire, élu de droite, affirme que « nous évoluons vers un véritable drame budgétaire pour de très nombreux départements. Ce n'est pas, ajoute-t-il, un combat droite-gauche. C'est un combat des territoires contre un État central qui a voté des lois qu'il est incapable de financer ».

Tous les partenaires naturels de nos collectivités, en tout premier lieu les associations, s'inquiètent de la réforme territoriale qu'elles considèrent comme un danger pour le financement de ce secteur.

Ce n'est pas par hasard si les milieux du spectacle et de la création sont vent debout contre cette réforme inquiétante pour un domaine qui dépend à 70 % de financements locaux.

Ils craignent, à juste titre, que les départements et les régions perdent la possibilité d'intervenir librement dans le champ de la culture en cas de disparition de la clause dite de « compétence générale ».

Ils l'ont dit à plusieurs reprises, dans la rue et pas plus tard que la semaine dernière.

L'article 35 du projet de loi sur les collectivités territoriales stipule en effet que les départements et les régions ne pourront intervenir en matière culturelle qu'à titre exceptionnel.

C'est dans ce contexte que fort tard, en mars dernier, nous avons adopté le Budget 2010 du Conseil Général de la Gironde.

Très tard, car soumis au brouillard de la réforme fiscale de l'État, nous n'avions pas les éléments à notre disposition pour bâtir avec justesse un budget conciliant le souhaitable et le possible.

Et pourtant, malgré les grandes difficultés que nous rencontrons, nous avons préparé ce budget avec la plus grande vigilance, avec pour objectif de répondre non seulement à nos engagements mais aussi aux attentes de nos concitoyens.

Rappelez-vous que j'ai été un des premiers à comprendre les difficultés qui nous attendaient en faisant installer un panneau qui, chaque jour, comptabilisait la dette de l'État à l'égard de notre département.

Quelles sont ces difficultés ? Soyons clairs, comme je vous l'ai déjà écrit, nos difficultés budgétaires proviennent pour l'essentiel de trois grandes allocations sociales dont la loi nous a donné la responsabilité : il s'agit du Revenu de Solidarité Active (RSA) au profit des personnes sans emploi et en difficulté sociale, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) au profit des personnes âgées, pour lutter contre la dépendance et leur permettre de rester le plus longtemps à leur domicile, et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) au profit des personnes handicapées.

Entendons-nous bien ; nous ne refusons pas de mettre en œuvre ces prestations que nos personnels exécutent avec diligence et compétence.

Elles relèvent de nos responsabilités sociales et je considère que le département est le bon niveau pour les exercer.

Ce que je conteste, c'est que le gouvernement, insidieusement, veuille les faire financer par l'impôt local.

C'est ce qui se passe aujourd'hui puisque en 2009 alors que nous avons versé pour ces allocataires un montant total de 290 millions d'euros, nous n'avons reçu en dotation de compensation que la somme de 170 millions d'euros, soit un manque à gagner de 120 millions d'euros, que j'ai bien dû financer.

Et comment, sinon par appel aux finances départementales ? Et comment, sinon en prélevant sur les autres interventions, c'est-à-dire en particulier sur nos partenariats locaux ?

Cette situation, je l'ai vue venir, il y a des mois que je la dénonce.

J'étais parfois critiqué, notamment par mon opposition, il faut bien le dire.

Aujourd'hui, ce constat, tout le monde s'accorde pour en reconnaître le bien fondé et l'inquiétante réalité ; même au plus haut niveau du gouvernement. Des rapports officiels en attestent.

Je peux citer, à la demande du gouvernement, le rapport de M.Jamet, Directeur Général du Département du Rhône, quelqu'un qui connaît bien la question et qui écrit : « Force est de constater que pour les trois catégories de dépenses que sont celles afférentes au RSA, à l'APA et à la PCH, les perspectives communiquées lors des débats parlementaires se sont avérées erronées ».

Ou bien encore : « La montée en charge des dispositifs, les difficultés ou tensions budgétaires en découlant font naître un sentiment d'impuissance voire une véritable angoisse collective des décideurs, apeurés de ne pouvoir, à terme, remplir leurs obligations ».

A propos du rapport Jamet, j'ai dit et écrit que j'en partage l'analyse et le diagnostic, sans pour autant en approuver les préconisations.

En effet, il s'agit de préconisations conjoncturelles quand il faut, à un problème structurel (celui du financement des allocations) une réponse structurelle.

Je pourrais également citer le rapport produit par Monsieur Gilles Carrez, rapporteur Général (UMP) de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale sur « l'état des lieux des finances locales ».

Gilles Carrez écrit : « *L'effet ciseau résultant des évolutions divergentes des recettes et des dépenses liées à certaines allocations versées par les départements, au premier rang desquelles le RSA, l'APA et la PCH, est avéré* ».

Ou bien encore : « *La hausse des dépenses sociales obligatoires des départements ne peut être infléchie par des mesures concernant ce seul niveau de collectivité* ».

Tous les analystes sérieux en conviennent donc aujourd'hui, et je m'en réjouis car c'est un premier pas vers la solution, qui devra être, comme le dit Gilles Carrez, une solution nationale.

J'attends donc, maintenant que le constat est fait, les propositions du gouvernement.

Ma position est simple :

- que l'État nous demande de mettre en œuvre des dispositifs nationaux de solidarité est légitime : nous sommes sur le terrain, auprès des usagers, nous avons les structures pour le faire. D'ailleurs, tout le monde s'accorde pour dire que nous le faisons bien.
- Mais le financement de la solidarité nationale doit être pris en charge par le budget national et non par les budgets locaux, d'abord parce qu'ils ne le peuvent ; ensuite parce qu'il y a là un facteur d'inégalité territoriale incompatible avec le concept de solidarité nationale.

J'attends, je le répète, des mesures fortes du gouvernement en ce sens.

Pour ma part, je n'entends plus financer les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale par des prélèvements locaux.

Nous voyons bien en 2010, que ce transfert compromet nos projets locaux et peut mettre en difficultés nos communes, ou d'autres partenaires, entreprises ou associations.

Dès le budget supplémentaire, je donnerai, autant que je le pourrai, un peu d'oxygène à nos finances locales pour continuer les projets qui nous sont communs.

Je ne proposerai pas à l'Assemblée Départementale, je vous le dis aujourd'hui, un budget primitif 2011 qui, en finançant les charges qui relèvent du budget de la solidarité nationale, obérerait davantage les capacités de développement de la Gironde.

Le constat de la situation étant maintenant fait, et partagé, chacun doit prendre ses responsabilités.

Je le ferai personnellement en séparant clairement les deux :

- un budget pour la Gironde et les Girondins,
- un budget pour la mise en œuvre de la solidarité nationale.

Cette année, au Conseil Général de la Gironde, malgré ces difficultés prégnantes, nous agissons et de manière toujours aussi forte et visible, en matière de transports publics, d'accompagnement de la communauté éducative ou encore de politiques porteuses de sens pour l'avenir.

Il n'est pas neutre, comme en ont témoigné les débats tout à l'heure, ici, à la Foire d'Exposition de Bordeaux, ou comme en atteste notre stand, de trouver le Conseil Général au carrefour essentiel de dossiers incontournables pour bâtir l'avenir.

Je pense, en disant cela, à l'établissement public foncier local dont nous avons suscité la création, à la politique de l'eau ou encore au déploiement du réseau du haut débit confié à *Gironde Numérique*.

Là où certains prétendaient que nous étions timorés, nous n'avons pas repoussé les politiques en faveur de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie, du financement du développement local, des opérations touristiques ou culturelles, ni même de l'essor économique.

Et si nous nous sommes concentrés sur nos compétences obligatoires, la solidarité, les collèges, les routes, nous sommes restés présents, vous le savez, à vos côtés, Mesdames et Messieurs les Maires.

Vous me permettrez de citer nos seules subventions d'équipement, qui restent mieux que symboliques en 2010 avec, près de cent millions d'euros pour les communes et leurs regroupements, dont dix millions pour le seul FDAEC, même si nous devons freiner, temporairement, l'émergence de certains projets locaux.

Je ne laisserai personne dire que le Conseil Général de la Gironde s'éloigne des préoccupations qui sont les vôtres.

Malgré l'environnement économique qui n'est pas prêt hélas de s'améliorer, vous pouvez compter sur moi pour que l'an prochain nous confirmions un certain nombre de nos fondamentaux quitte, comme je viens de le dire, à faire le forcing budgétaire avec l'État.

Au premier rang de ces engagements, je souhaite que nous maintenions, voire que nous renforçons nos aides aux communes et aux associations, premières garantes de la cohésion sociale et républicaine de notre territoire.

De la même manière et dans le climat délétère que nous subissons, nous devons nous préoccuper quotidiennement des plus fragiles, des plus démunis, sur la base de nos compétences premières, de nos valeurs que sont la prévention sociale et la solidarité.

C'est bien dans ce cadre-là que le Conseil Général intervient quasiment de façon directe dans chaque famille girondine.

La solidarité ce n'est pas de l'argent public dépensé en pure perte. Ce n'est pas seulement un moyen de soulager temporairement un certain nombre de situations dramatiques, c'est aussi créer des emplois pérennes, engendrer un certain nombre de richesses économiques.

Comment ne pas souligner que lorsque j'inaugure une maison de retraite, ce sont, à chaque fois, près de dix millions d'euros qui se voient injectés dans l'économie locale.

Les salariés, les équipes, qui s'occupent des personnes âgées, des handicapés, des familles en difficulté, ce sont, en Gironde, des milliers d'emplois durables et non délocalisables !

Aux risques sociaux, je l'évoquais en préambule, nous sommes sous la menace de risques climatiques, que la tempête Xynthia a dramatiquement mis en lumière comme l'a fait l'ouragan Klaus, durant l'hiver 2009.

La Gironde, nos communes n'ont pas été épargnées par les inondations provoquées par la tempête Xynthia. Ces phénomènes deviennent préoccupants.

Le Conseil Général, qu'il s'agisse des graves situations sociales ou des menaces climatiques, dispose d'outils qui doivent vous être utiles et dont nous devons ensemble, à l'avenir, avoir un meilleur usage encore.

Je suis particulièrement sensible à la question sociale nouvelle et cruciale qui est celle des agriculteurs et plus précisément celle des viticulteurs.

J'en parlais encore à midi avec certains professionnels, ici même, et je soutiendrai la filière viticole dans ses efforts pour sortir de la crise qui la frappe.

Nous devons, c'est mon sentiment, nous affirmer davantage sur le terrain de la prévention des risques naturels et porter à la connaissance de tous les actions que nous conduisons pour préserver l'utilisation de nos ressources, qu'il s'agisse de l'eau ou des espaces naturels avec le traitement des déchets.

Nous devons intégrer dans nos politiques publiques l'impératif de la conversion énergétique.

Un Livre Blanc climatique et énergétique, issu d'une large concertation autour du Plan Climat Girondin, doit nous permettre de revoir nombre de politiques publiques afin qu'elles contribuent à la maîtrise de l'énergie et à l'essor des énergies renouvelables.

Nous devons nous préoccuper de problématiques nouvelles qui se posent à nos territoires : je pense en particulier à l'accueil de nouvelles populations, à la défense du service public ou encore à l'écheveau toujours plus complexe des arcanes budgétaires et des textes juridiques auxquels nous, élus, sommes confrontés.

Je n'ai pas l'intention de subir l'avenir mais de le préparer en étant à l'heure au rendez-vous du présent et c'est bien ensemble que nous bâtirons et imaginerons le futur du territoire girondin.

Il me reste à vous souhaiter une excellente Foire Internationale de Bordeaux à toutes et à tous.

Merci encore au Président, Marc LECOCQ, pour son accueil. Merci à vous, Mesdames, Messieurs les Maires, Chers Collègues, pour votre attention, et votre compréhension.

Sachons ensemble redonner du contenu à l'espérance. Elle ne se décrète pas, elle n'est pas le résultat de je ne sais quel miracle. Elle repose sur la construction patiente et résolue d'un quotidien loin des valeurs marchandes et toujours plus soucieux des ressources naturelles et de l'humain.

Philippe MADRELLE